

**ANNEXE 1 - VENISSIEUX : PROLONGEMENT DE L'OPAH**  
**SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES - Bénéficiaires et taux**

Types de propriétaires	Parties communes					Parties communes			
	Anah	Communauté	Commune	OEAH	Total	Anah	Communauté	Commune	Total
propriétaires occupants ayant un RNI inférieur à 50 % du PAS	40 %	2,5 %	2,5 %	25 %	<b>70 %</b>	40 %	15 %	15 %	<b>70 %</b>
propriétaires occupants ayant un RNI compris entre 50 % et 70 % du PAS	40 %	2,5 %	2,5 %	25 %	<b>70 %</b>	35 %	10 %	10 %	<b>55 %</b>
propriétaires occupants ayant un RNI compris entre 70 % et 120 % du PAS	40 %	2,5 %	2,5 %	25 %	<b>70 %</b>	0 %	12,5 %	12,5 %	<b>25 %</b>
propriétaires occupants ayant un RNI supérieur à 120 % du PAS	40 %	0 %	0 %	25 %	<b>65 %</b>	0 %	0 %	0 %	<b>0 %</b>
propriétaires bailleurs - loyer libre	40 %	0 %	0 %	25 %	<b>65 %</b>	20 %	0 %	0 %	<b>20 %</b>